Customer Service: 1 844-707-7788
contact@crypto.com
Website: www.crypto.com
DCB Customer Service: 1-844-836-6040

CARDHOLDER AGREEMENT FOR A PREPAID CARD
between
Digital Commerce Bank and the Cardholder

INFORMATION ABOUT THIS PREPAID CARD

Features and benefits of this prepaid card:

- Use your Crypto.com App to **automatically load Canadian dollars onto your Card** with the Preauthorized Transfer feature. The Preauthorized Transfer tops up your Funds Available on the Card after every time you make a purchase, withdrawal or transfer and can be changed or disabled at any time.
- There's **no credit check** needed to obtain this prepaid card.
- You **don't need a bank account** to obtain or use this card so it's a great option if you don't have (or don't want) a traditional banking relationship.
- This card is available to individuals who are unable to obtain a credit card for making purchases due to unsatisfactory/ **no credit history**.
- Our prepaid cards can be **used almost anywhere** that major payment methods are accepted.
- You can use it for **in-store and online purchases**.
- It can be used as a **budgeting tool** to avoid overspending since you can't spend more than you have loaded to the card.
- There's **no chance of incurring debt** since you're only spending money that has been loaded onto the card.
- You can **avoid overdraft** or overlimit fees since your card stops working once it reaches a $0 balance. There are **no non-sufficient funds (NSF) fees** if your account is too low to make a purchase. With these types of fees being $45 on average, overlimit/NSF fees can add up quickly.
- There are **no hidden fees**. All of our fees are clearly outlined below so you know up front exactly what you'll be charged for use of the card. Please ensure that you review these fees carefully before you choose our card.
- This card is safer than cash and has a **zero-liability guarantee**.
- You are **not "locked-in"** to this product. You can transfer out your money and stop using this card at any time and once you do, no further fees will apply.

These product features above won't apply equally to everyone since not everyone needs these features or they can access similar benefits with other products. However, the prepaid card offers ease of use and wide payment acceptance without the risk of overspending!

Reasons why this prepaid card may not be right for you:

- You won't earn interest on the funds loaded to the card. This card may not be the right choice for you if you intend to deposit a large balance on the card and leave it unused for a long period of time.
- Prepaid card activity is not reported to credit agencies so you can't use this product to help build up your credit.
- This product may not be right for you if need a low fee or no fee product since it could be potentially more expensive than a traditional debit or no fee credit card.

If you have any questions about this product or its features, please contact us at the number above.

AGREEMENT FOR DCBANK PREPAID CARD

CARD FEES INFORMATION BOX		
Type of Fee	**Transaction Fee Amount**	**Details of Fee Charged**
ATM Withdrawal Fee	**Free**	For ATM transactions in Canada.
Domestic POS Transaction Fee	**Free**	In Canada (per transaction).
Foreign Currency Administration Fee ***(Effective on September 2, 2025)***	**Free**	For foreign currency transactions, we will charge you in Canadian currency if you use the Card to make transactions in a foreign currency. We will convert the transaction amount directly to Canadian dollars at the exchange rate in effect at the time we post the transaction to the Card. When the transaction is posted to the Card, in addition to the exchange rate, you will be charged the amount of this fee based on the amount of the transaction for each foreign currency transaction.
Virtual Card	**Free**	You will receive a virtual card without charge.
First Physical Card Issuance Cost ***(Optional Service)***	**$39.99**	This cost will be charged when you request your first Physical Card.
Physical Replacement Card Cost ***(Optional Service)***	**$70.00**	This cost will be charged each time you request a replacement Card. However, the cost will be waived if the Card has a defect that impacts transaction processing of the Card and you are not responsible for such defect.

LIMITS TABLE	
Wallet Load Limits (Daily, Monthly)	Up to a maximum amount of **$15,000.00** may be loaded on the Wallet **per day, up to a maximum of $35,000.00 per calendar month.**
Preauthorize Transfer Load Limits (Daily)	Up to a maximum amount of **$500.00** may be loaded via Preauthorized Transfers **per day**.
POS Transaction Limit (Daily, Monthly)	Subject to the Maximum Daily Transaction Limit, up to a maximum of **$35,000.00** is allowed for purchases of goods and services **per day**, **up to a maximum of $35,000.00 per calendar month**.
ATM Transaction Limit (Daily, Monthly)	Subject to the Maximum Daily Transaction Limit, up to a maximum of **$1,500.00** is allowed for cash withdrawals from ATMs **per day**, **up to a maximum of $15,000.00 per calendar month**.
Maximum Transaction Daily Limit (POS & ATM)	Notwithstanding the stated POS Transaction Daily Limit and ATM Transaction Daily Limit, the maximum daily limit for all transactions is **$35,000.00 per day**.
Card to Card Transfer Limit	Up to a **maximum of $500.00 per day** may be transferred between Cards, **up to a maximum of $7,000.00 per calendar month.**
Funds Available Limit	The maximum amount of Funds Available on the Wallet at any time is **$35,000.00**.

1. DEFINITIONS

The terms below have the following meanings when used in this Agreement:

Agreement: this cardholder agreement for a prepaid card between DCBank and the Cardholder, the Privacy Code, and any amendments, replacements or updates we may provide from time to time.

ATM: an automated teller machine.

Card: a prepaid card issued by DCBank, or any replacement card, which allows you to access funds loaded on the Wallet and which may also provide you with access to certain products and services including, among other things, Third Party Services. The term "Card" also includes the temporary instant issue card that may be provided to you until you receive a permanent Card.

Crypto.com App: the mobile application software owned and released by Foris DAX Inc., is available for download for Android or Apple iOS, including all content and services made available on or through the same, and any and all updates, upgrades, supplements, releases and versions thereof. The terms and conditions applicable to the Crypto.com App are available at: **https://crypto.com/document/mco_services**.

Customer Service Representative: a customer service representative, available to you through the Customer Service number listed on the first page of the Agreement.

DCBank: Digital Commerce Bank.

Funds Available: the amount of funds that have been successfully loaded on the Wallet, up to the Funds Available Limit (as described in the Limits Table), less the total amount of: (i) all purchases (including any amounts relating to pending or preauthorized transactions); (ii) any holds placed on funds that have been loaded; (iii) any cash withdrawals; (iv) any fees and other amounts that may be charged to a Card under the Agreement

loading: "loading" the Wallet is the process of adding funds or increasing the balance of funds that may be accessed on a Card.

Head of an International Organization: (sometimes referred to as an HIO) is a person who is either (i) the head of an international organization established by the governments of states; or (ii) the head of an institution established by an international organization. An international organization is an organization set up by the governments of more than one country. If an organization was established by means of a formally signed agreement between the governments of more than one country, then the head of that organization is a HIO. The existence of these organizations is recognized by law in their member countries, but the organizations are not seen to be resident organizations of any one-member country.

Politically Exposed Canadian Person: a PEP (sometimes referred to as a Domestic PEP) in/from/related to Canada.

Politically Exposed Foreign Person: a PEP (sometimes referred to as a PEFP) in/from/related to a country outside of Canada.

Politically Exposed Person: (sometimes referred to as a PEP) is (A) any person who holds or has ever held one of the following offices or positions in or on behalf of a country: (1) a head of state or government, (2) a member of the executive council of government or member of a legislature, (3) a deputy minister (or equivalent), (4) an ambassador or an ambassador's attaché or counsellor, (5) a military general (or higher rank), (6) a president of a state owned company of bank, (7) a head of a government agency, (8) a judge, or (9) a leader or president of a political party in a legislature; or (B) any of the following family members of an individual described in (A)(1)-(9): (i) mother, (ii) father, (iii) spouse, (iv) common law partner, (v) spouse's or common law partner's mother or father, (vi) brother, (vii) sister, (viii) half- brother, or (ix) half-sister, (in all cases regardless of citizenship, residence status, or birth place).

PIN: Personal Identification Number.

POS Transaction: a transaction where you access any Funds Available to purchase goods and services wherever the Card is accepted by a merchant or business.

Preauthorized Transfers: transactions that are authorized using the Crypto.com App in advance by you by a specific load type at substantially regular intervals to transfer Canadian dollars to your Wallet and increase the Funds Available on your Card.

Privacy Code: the DCBank privacy code, which may be updated from time to time.

Third Party Services: certain services (which may include credit or other lending services and loyalty programs) which may be offered by a third party other than DCBank, pursuant to your agreement(s) with any such third party, and which the third party may associate with the Card or to which the third party may provide access through the Card.

transaction: any transaction that is associated with a Wallet or Card including, but not limited to, any POS Transaction, as well as obtaining cash at any applicable ATM.

Wallet: the virtual wallet which is associated with Cards issued under this Agreement and includes the record of debits and credits with respect to transactions originated by a Cardholder and any other transactions.

We, us, our, and DCBank: DCBank or its agents.

Website: the Website which is listed on the first page of this Agreement, which you may access for details on the transactions you made on your Card or to obtain a copy of the Agreement.

You, your, yours, and Cardholder: the Cardholder and any other person who uses the Card.

2. ACCEPTANCE AND AGREEMENT TO TERMS AND CONDITIONS

2.1 The Agreement is between you and DCBank and governs the use of the Card. You should keep a copy of this Agreement with your important records. The Agreement shall come into effect on the date that is the earlier of (i) the date that we issue you a Card, (ii) the date that the Card is activated or (iii) the date of the Card's first use.

2.2 You will receive a Card issued by DCBank. You must immediately, and before using the Card, sign the back of the Card. By signing this Agreement, loading a balance in the Wallet, or by activating or otherwise using the Card, you, as the Cardholder, acknowledge having (i) received and read the entire Agreement, (ii) accepted its terms and conditions, and (iii) agreed to the fees that are detailed herein.

2.3 You may receive a temporary "instant issue" Card issued by DCBank. Subsequently you may receive (to the address you provided) a permanent Card with your name on it. Once you receive and activate the Card, your temporary Card will no longer be active. You may also have more than one permanent Card from time to time.

TO AVOID PROBLEMS WHEN USING YOUR CARD, WE RECOMMEND THAT YOU DO NOT USE YOUR CARD IN THE SITUATIONS DESCRIBED IN SECTION 4.3 AND 4.4 OF THIS AGREEMENT.

The Card may allow you to access certain products and services provided by third parties other than DCBank, including, among other things, Third Party Services. **DCBANK DOES NOT PROVIDE ANY THIRD PARTY SERVICES INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ANY LENDING, AND DCBANK DOES NOT CHARGE FOR ANY LOANS PROVIDED BY ANY THIRD PARTY.** The terms and conditions applicable to the Third Party Services that are accessible through the Card are contained in the agreement(s) between you and the third party provider of such Third Party Services and DCBank is under no circumstances a party to any such agreement(s). This Agreement only relates to the Card, the fees payable or deductible as a result of the use of the Card, and any other matters expressly described in this Agreement.

3. OWNERSHIP OF THE CARD

3.1 The Card belongs to us and you cannot transfer it or the Wallet to anyone else without our consent. The Card is for your use alone and you must comply with the terms and conditions of this Agreement. You must return the Card immediately when we request it.

3.2 You are responsible for all transactions initiated by use of the Card and for all losses as set out in Section 6. If you permit someone else to use the Card, you agree that we may refuse to authorize any transactions initiated by such person with the Card. However, if we authorize transactions by another person, we may treat such person as authorized by you to use the Card and you authorize us to debit the amount of such transactions from the Funds Available.

4. USING THE CARD

4.1 **The Card is a prepaid card**, which means the Wallet must be loaded or preloaded with a certain amount of funds prior to use of the Card. **Your card is not a credit card. We will only honour transactions up to the amount of the Funds Available.** You must always make sure you have sufficient Funds Available to cover the transaction.

4.2 **Preauthorized Transfers**. You may load your Wallet by enabling Preauthorized Transfers through the Crypto.com App. We are not responsible if any Preauthorized Transfer is declined because you do not have a sufficient balance in the load type you have elected to use to make the Preauthorized Transfer.

4.3 Except as provided in Section 5.3 below, the transaction will likely be declined if the Funds Available on your Card are not sufficient to complete the transaction, including any associated fees and taxes. You can ask the merchant if they will accept a split tender transaction. This will enable you to use the amount up to the amount of Funds Available and cover the difference with another form of payment. Merchants are not obliged to accept split tender transactions.

4.4 Certain merchants may place a hold on the Funds Available by way of a pre-authorized charge. This may happen when you rent a car, reserve a hotel room or pay for gas at the pump. **You are able to use your Card in these situations, however, the amount of Funds Available will be reduced by the amount of the hold and, as a result, will not be available to you until the merchant releases the hold**. For this reason, we recommend that you do not use your Card in these situations. You can still use your Card to pay for these services when the transaction is completed. For example, you can use your Card when you return the rental car, when you check out of your hotel room, or when purchasing gas.

4.5 Any funds which are loaded in the Wallet: (i) are not on deposit with DCBank; (ii) do not establish a separate individual deposit account; (iii) do not earn interest; and (iv) are not insured deposits under the *Canada Deposit Insurance Corporation Act*.

4.6 You may access any Funds Available to complete POS Transactions. The Card includes a PIN and can be used to access any Funds Available to obtain cash at ATMs displaying one of the card network logos or other acceptance marks that are on the Card. When you use the Card, the amount of the purchase plus any applicable fees and taxes for the POS Transaction or ATM transaction will be deducted from the Funds Available.

4.7 We may, in our sole discretion and at any time, restrict your ability to conduct an ATM transaction or otherwise modify your use permissions in an ATM Transaction, which may include limiting the amount of funds that you can withdraw in such ATM transaction.

4.8 The Card will be valid and usable until the Funds Available are depleted or until the expiry date associated with the Card. Notwithstanding the expiry date associated with the Card, your right to use the Funds Available that are loaded in the Wallet will not expire. When the Card expires, you can obtain another Card by calling a Customer Service Representative. In order to load the Wallet, you may visit the merchant where you received the Card (if applicable) or you may otherwise visit the Website for additional options.

4.9 You agree: (a) to comply with all laws and not to use the Card for any illegal transactions, including the purchase of goods or services forbidden or not available to minors; (b) to use your Card for personal use only and not for business or commercial purposes; and (c) not to demonstrate or use any abusive, threatening and/or violent behavior or language toward any Customer Service Representative or other personnel.

5. FUNDS AVAILABLE ON THE WALLET

5.1 The Wallet may be associated with one or more Cards. You may only load the Wallet and use a Card up to the amounts described in the Limits Table above. **You acknowledge and agree that DCBank may from time to time and at any time, in its sole and absolute discretion, amend the maximum amounts and limits provided in the Limits Table for any given period, with or without notice to you.**

5.2 The time before funds become available may vary.

5.3 Your Card can only be used if the Funds Available on your Card are sufficient to cover your transaction, including any associated fees and taxes. Otherwise, the transaction will in most cases be declined. However, if an authorization should occur for any amount over the amount of Funds Available, due to an offline transaction or for any other reason, you acknowledge and agree that you are required to immediately repay us the amount that exceeds the Funds Available, regardless of how it was incurred. If you do exceed the Funds Available and don't repay us the amount due plus any applicable fees within **30 days**, you agree that we can share information about you and your use of the Card with consumer reporting agencies.

5.4 The Funds Available will decrease each time you use your Card for a transaction, or any time one of the fees identified in Section 7 are deducted.

5.5 If you do not have any Funds Available and you attempt three transactions while the Card has insufficient Funds Available, we will disable the Card to prevent any further transactions until you have a positive balance of Funds Available.

5.6 You may obtain information about the Funds Available by calling a Customer Service Representative at the number listed on the first page of this Agreement. For details on the transactions you made on your Card or to obtain a copy of the Agreement you can access the Website listed on the first page of this Agreement. To access the DCBank information you will need your user ID and password or other online authentication as allowed by DCBank from time to time.

5.7 It is your responsibility to obtain a paper record of each POS Transaction or ATM transaction for which you use the Card and ensure that it is accurate. DCBank is not responsible for providing you with any transaction record or periodic statement. If you identify an error in any transaction record, you must address such error with the applicable merchant or ATM operator. Furthermore, you must notify a Customer Service Representative by contacting the number listed on the first page of this Agreement **within 30 days** after the receipt is issued on which the problem or error appeared, failing which DCBank will not have any responsibility to assist you to rectify the situation.

5.8 If you mistakenly receive cash or credit that belongs to DCBank, a merchant or other party, you agree to reimburse DCBank for any such error or allow DCBank to correct such error by adjusting the amount of the Funds Available.

6. YOUR RESPONSIBILITY FOR LOST, STOLEN OR MISUSED CARDS

6.1 You must take reasonable care to safeguard the Card and your PIN against loss, theft or misuse. You must not allow any person other than a Cardholder to use the Card. If you authorize or permit someone else to use the Card and/or PIN, you will be liable for all resulting transactions and any fees and losses incurred, even if the other person was a minor or did not comply with any limitations you placed on their use of the Card. You will be liable for all charges incurred in connection with the unauthorized use of the Card.

6.2 If you lose a Card, someone might be able to use the Card to access Funds Available. A Card may be used without a PIN to make purchases. You are solely responsible for the care and control of the Card and for maintaining the confidentiality of your PIN. You can safeguard your PIN by:

a. Not voluntarily disclosing it to anyone, including friends or family members;

b. Keeping your PIN separate from the Card; and

c. Not choosing a PIN selected from easily accessible information such as your name, date of birth, telephone numbers, address or social insurance number.

6.3 You must notify a Customer Service Representative by telephone **within twenty-four (24) hours** if you learn of the loss, theft or misuse of the Card, or if you know or suspect that someone else knows your PIN.

6.4 If someone uses the Card without your authorization, you will not be held responsible if:

a. You did not contribute to the unauthorized use

b. You used reasonable care to safeguard the Card and your PIN, and

c. You notified Customer Service Representative by telephone **within twenty-four (24) hours** after you learned of the loss, theft or misuse of the Card, or after you suspected that someone else knows your PIN.

If you do not meet the above conditions, you will be responsible for all the charges incurred in connection with the unauthorized use.

6.5 You agree to cooperate and help with any investigation that we conduct regarding the unauthorized use you reported before we will consider reimbursing you for any losses. This cooperation may include filing a report with law enforcement authorities.

6.6 The toll-free number to call to notify a Customer Service Representative is listed on the first page of the Agreement. If you give a Customer Service Representative your name on the Card and the Card number, DCBank will refund any remaining Funds Available after we process all transactions that were completed before we had an opportunity to act on your information. You will be required to answer an identifying question drawn from your personal information. A replacement Card with any remaining Funds Available will be issued within **21 days** after you report the Card lost or stolen to ensure that all transactions have been processed properly.

7. FEES WE CHARGE

7.1 As of the date of this Agreement, the Card fees are set out in the Card Fees Information Box and will also be posted on the Website**.** You are aware that when using the Card, ATM operators and merchants may charge separate additional fees for their services.

7.2 Any fees payable to, or deductible by, DCBank in connection with access to a Card and as listed in the Card Fees Information Box may be charged against the amount of Funds Available.

Other fees may be associated with Third Party Services. DCBank is under no obligation to disclose such fees in the Agreement or otherwise. **YOU ARE NOT OBLIGATED TO OBTAIN ANY SUCH THIRD PARTY SERVICES IN ORDER TO OBTAIN A CARD UNDER THIS AGREEMENT NOR ARE YOU OBLIGATED BY DCBANK TO OBTAIN THE CARD FOR SUCH THIRD PARTY SERVICES.** You agree that DCBank is not responsible for any matters pertaining to any Third Party Services. This Agreement only relates to the Card, the fees payable or deductible as a result of the use of the Card, and any other matters expressly described in this Agreement.

8. CHANGES TO THIS AGREEMENT

8.1 A current copy of the Agreement can be obtained on the Website at any time. We may propose to change any of the terms of this Agreement, either permanently or temporarily (including any fee(s) or amounts to be paid by you or Card features) or replace this Agreement with another agreement, at any time. If we make a change to the Agreement, we will let you know by sending a notice to the most recent address we have for you at least **30 days in advance and by posting a notice on the Website at least 60 days in advance of the change**.

8.2 We may make any other change to the Agreement in order to comply with any governmental, provincial, or federal laws or regulations governing the Card or for any other reasons we may see fit by posting a notice on the Website.

8.3 Any changes will become effective on the date shown on the notice.

8.4 You may refuse the amendment by terminating the Agreement in the manner provided in Section 10.4 without cost, penalty or cancellation fees by notifying us within **thirty (30) days** of the effective date of the change.

8.5 Using your Card after the effective date of the change means that you agree to the changes, including any new or increased fees, schedules of service, or other terms. If you do not agree to any change of this Agreement, you agree to immediately stop using the Card, return the Card to us and notify us that you are terminating this Agreement. You may update your contact information by calling the Customer Service Representative **toll-free at the number listed on the first page of this Agreement**.

9. FOREIGN CURRENCY TRANSACTIONS

9.1 The Card is in Canadian currency. **Unless otherwise specified, all references to dollar amounts in the Agreement (without further description) mean Canadian dollars.**

9.2 We convert transactions made in a foreign currency to Canadian dollars. If you make a purchase with the Card in a currency other than Canadian currency, you authorize us to convert the amount of such transaction to Canadian currency based on the rate charged by the card network (Visa or Mastercard) on the day we process the transaction, plus a Foreign Currency Administration Fee identified in the Card Fee Information Box above.

9.3 We will also convert credits (e.g. refunds or returns) in a foreign currency to Canadian currency based on the rate charged by the network (Visa, Mastercard, Cirrus or Plus) on the day we process the credit, and charge a Foreign Currency Administration Fee as identified in the Card Fee Information Box above.

9.4 Our refund exchange rate may not be the same as the rate that was in effect on the date the transaction was refunded. The difference between our purchase exchange rate and our refund exchange rate means that the amount credited to the Card for a refund of a foreign currency transaction will in most cases be less than the original amount charged to the Card for the transaction.

10. CANCELLATION

10.1 In provinces and territories other than Quebec, we may at any time, without notice, do any of the following:

a. cancel any Card on the account;

b. cancel your rights and privileges related to the Card; or

c. require you to immediately return all the Cards to us.

10.2 In Quebec, even if you are not in default under this Agreement, we may terminate the Agreement at any time, upon **60 days** written notice to you.

10.3 If we cancel the Card, withdraw your rights and privileges:

a. We may seize the Card;

b. You may not use the Card;

c. You must destroy the Card;

d. You must immediately repay any amount that exceeds the Funds Available and any applicable fees; and

e. You may pay the legal fees and expenses we incur to recover the amounts you owe us.

10.4 You may at any time terminate this Agreement and any Card by returning such Card(s) to DCBank or other authorized agent. Despite any termination of this Agreement, you must fulfill all of your obligations under this Agreement, and you remain responsible for any use of the Card even after the Card is terminated or expires.

11. ABOUT YOUR PERSONAL INFORMATION

11.1 Personal information is information that identifies you as an individual. It includes not only your name and address, age and gender, but also your personal financial records, identification numbers, including your social insurance number, personal references and employment records.

11.2 In the course of providing the Card, we will collect and use your personal information to confirm your identity, obtain a credit report, provide Card services to you, provide notifications, and communicate with you by telephone or writing. We may also use your personal information to report to any governmental body or agency, a credit bureau or to a third-party collection agency, and to collect any amounts you owe us.

11.3 Except as required by law or for the purposes of this Agreement, we will protect the confidentiality of your personal information and will not disclose your personal information without your consent. You may withdraw your consent to such use at any time by notifying us in writing. In the event you refuse to consent to our use of your information, and that as a consequence, we may no longer serve you, you must return the Card to DCBank. The Card will be cancelled and the balance of any Funds Available will returned to you subject to the requirements of this Agreement.

11.4 Calls to a Customer Service Representatives may be monitored and/or recorded for quality purposes.

11.5 We are committed to respecting the privacy of your information and we will not collect, use or disclose your information in a manner that is inconsistent with the Privacy Code available at **www.dcbank.ca.**

12. POLITICALLY EXPOSED PERSON

12.1 By signing this Agreement, you certify to DCBank that you are not a Politically Exposed Foreign Person, or Politically Exposed Canadian Person or Head of an International Organization and that you are applying for a Card on your own behalf and not on behalf of any other person.

13. ELECTRONIC COMMUNICATIONS

13.1 If your consent is required by applicable law and you provide us with your consent, we may provide any information relating to the Card electronically, including over the internet, through online or mobile banking or to any email address that you have provided for this purpose.

13.2 If you have provided us with an email address or cellular phone number capable of receiving text/SMS messages, it means that you agree that we can send you messages by text/SMS messages. Information sent via text/SMS messages

may contain personal information and that it is your responsibility to ensure that the numbers you provided are secure and under your control. If you would like to discontinue email or text/SMS messaging, you may do so by contacting us through the number listed on the first page of this Agreement. If the email addresses or cellular numbers you provided are invalid, cease to be active, or bounce back messages indicating the applicable email or phone account is not able to receive messages, we will have no obligation to try to contact you through other means to obtain a valid and operating email address or cellular number. Any cost incurred by you as a result of receiving email messages or text/SMS messages are your responsibility.

13.3 For legal purposes, documents that you have received electronically will be considered to be "in writing" and to have been signed and/or delivered by DCBank. We may rely upon and treat as duly executed and binding on you any electronically authenticated document that we receive from you or which appears to have been sent by you.

14. IF YOU HAVE A PROBLEM WITH A CARD

14.1 You agree that we will not be liable to you for any loss, damages or expenses whatsoever due to:

a. any of your instructions not being sufficiently clear;

b. any failure by you to provide correct information;

c. any failure due to events outside our reasonable control, including the failure, error, malfunction or technical problems related to systems or equipment;

d. any system failure or industrial dispute;

e. any ATM refusing to, or being unable to, accept the Card;

f. any problem you have with a merchant, including a merchant's refusal to accept our Card or to provide a good or a product;

g. any problem, failure, or any other matter relating to any Third Party Services;

h. the lack of suitability or quality of any goods or services purchased from retailers through the use of the Card;

i. an ATM's failure to dispense cash;

j. our taking of any action required by any government under federal or provincial law or court order;

k. anything specifically excluded or limited elsewhere in this Agreement; or

l. any breach or violation of this Agreement by you.

14.2 Except in Quebec, we will not be liable for any claims whatsoever, including claims for personal injury, death, damage to property or economic loss, howsoever caused, arising from the use of the Card, negligence on our part, breach of contract or any other tort or cause of action at common law, in equity or by statute.

14.3 You agree that our aggregate liability to you in respect of all causes of action arising under this Agreement or in connection with a Card shall be limited to the Card fees incurred in the previous twelve (12) month period.

14.4 Except for any Cardholder residing and domiciled in the province of Quebec, with respect to any action or claim related, directly or indirectly, to a complaint or inquiry, you agree that joinder or consolidation of any action with the action or actions of any other persons is not permitted and you will not request and will oppose any such joinder or consolidation. Furthermore, you agree not to commence or participate in any class action either as a representative plaintiff or as a member of a plaintiff if the class action involves directly or indirectly any complaint or inquiry arising out of or related to this Agreement.

14.5 Information sent over the Internet may not be completely secure and the Internet and related online systems may not function at all times. Accordingly, we are not responsible for any loss or damages that you may incur if a third party obtains access to your confidential information transmitted over the Internet or if you are temporarily unable to access your information pertaining to the Funds Available.

15. IF YOU HAVE A COMPLAINT

If you have a complaint or inquiry about any aspect of a Card, including loading the Wallet or the Funds Available, **please call a Customer Service Representative toll-free at the number listed on the first page of this Agreement. You may**

also call a DCBank customer service representative at the DCBank Customer Service number listed on the first page of this Agreement.

If you have a complaint, we encourage you to let us know and give us the opportunity to resolve the issue. A copy of DCBank's complaint and dispute resolution procedure is available on the DCBank website and can be directly accessed here: https://www.dcbank.ca/legal/resolving-complaints/. We will do our best to resolve your complaint or inquiry.

All banks must comply with a variety of federal consumer laws that protect you. The Financial Consumer Agency of Canada ("**FCAC**") supervises all federally regulated financial institutions for compliance with federal consumer protection laws. The FCAC does not resolve individual customer complaints, but will determine whether we are in compliance. If you have a complaint about a potential violation of federal consumer protection laws, please contact us or you may contact the **FCAC** by mail at: **6th Floor, Enterprise Building 427 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario K1R 1B9**, by phone at 1-866-461-3222 for service in English or 1-866-461-2232 for service in French or online at www.fcac-acfc.gc.ca.

16. OTHER TERMS

16.1 Entire Agreement

This sets out the entire agreement between the parties with respect to the services provided by DCBank for the use of the Card. This Agreement replaces all prior agreements and understandings between the parties with respect to the Card.

16.2 Severability

If any term of this Agreement is found by a court to be illegal or not enforceable, all other terms will still be in effect.

16.3 Assignments

The Card, the Wallet, and your obligations under this Agreement may not be assigned. We may transfer our rights under this Agreement.

16.4 Governing Law

This Agreement will be governed by the laws of the province of Alberta and the applicable laws of Canada. The parties submit to the exclusive jurisdiction of the courts of Alberta in relation to any dispute arising out of this Agreement.

- End of Terms -

Service à la clientèle : 1-844-707-7788
contact@crypto.com Site Web :
www.crypto.com
Service à la clientèle de DCBank : 1-844-836-6040

CONVENTION DU TITULAIRE DE CARTE PRÉPAYÉE
entre
la banque de commerce numérique Digital Commerce Bank (DCBank) et le titulaire de carte

RENSEIGNEMENTS SUR CETTE CARTE PRÉPAYÉE

Caractéristiques et avantages de cette carte prépayée :

- Utilisez votre application Crypto.com pour **charger automatiquement des dollars canadiens sur votre carte** avec la fonction de transfert préautorisé. Le transfert préautorisé recharge votre carte à partir de vos fonds disponibles chaque fois que vous effectuez un achat, un retrait ou un transfert et peut être modifié ou désactivé à tout moment.
- Il n'est **pas nécessaire de vérifier le crédit** pour obtenir cette carte prépayée.
- Vous **n'avez pas besoin d'un compte bancaire** pour obtenir ou utiliser cette carte. C'est donc une excellente option si vous n'avez pas (ou ne voulez pas) de relation bancaire traditionnelle.
- Cette carte est accessible aux personnes qui n'ont pas accès à une carte de crédit pour effectuer des achats à cause de leur **historique de crédit inexistant** ou insatisfaisant.
- Nos cartes prépayées peuvent être **utilisées presque partout** où les principaux modes de paiement sont acceptés.
- Vous pouvez l'utiliser pour les **achats en magasin et en ligne**.
- Elle peut servir d'**outil budgétaire** pour éviter les dépenses excessives, car vous ne pouvez pas dépenser plus que ce que vous avez chargé sur la carte.
- Il n'y a **aucune possibilité de contracter des dettes**, puisque vous ne dépensez que l'argent qui a été chargé sur la carte.
- Vous pouvez **éviter les frais de découvert** ou de dépassement de limite puisque votre carte cesse de fonctionner lorsqu'elle atteint un solde de 0 $. Il n'y a **pas de frais de fonds insuffisants (NSF)** si le solde de votre compte est trop bas pour effectuer un achat. Comme ces types de frais s'élèvent en moyenne à 45 $, les frais de dépassement de la limite ou de fonds insuffisants peuvent s'additionner rapidement.
- Il n'y a **pas de frais cachés**. Tous nos frais sont clairement indiqués ci-dessous pour que, dès le départ, vous sachiez exactement ce qui vous sera facturé pour l'utilisation de la carte. Veuillez examiner attentivement ces frais avant de choisir notre carte.
- Cette carte est plus sûre que l'argent comptant et est assortie d'une **garantie de responsabilité zéro**.
- Vous n'êtes **pas « enfermé »** dans ce produit. Vous pouvez transférer votre argent ailleurs et cesser d'utiliser cette carte n'importe quand et une fois que vous le faites, aucuns autres frais ne s'appliquent.

Les caractéristiques des produits ci-dessus ne s'appliquent pas de la même façon à tous, car ce n'est pas tout le monde qui a besoin de ces caractéristiques ou qui peut avoir accès à des avantages semblables avec d'autres produits. Toutefois, la carte prépayée est facile à utiliser et elle est acceptée presque partout pour les paiements, sans risque de dépenses excessives!

Raisons pour lesquelles cette carte prépayée pourrait ne pas vous convenir :

- Vous ne gagnerez pas d'intérêts sur les fonds chargés sur la carte. Il se peut que cette carte ne soit pas le bon choix pour vous si vous avez l'intention de déposer un solde important sur la carte et de la laisser inutilisée pendant une longue période.
- Les cartes prépayées ne sont pas déclarées aux agences d'évaluation du crédit, de sorte que vous ne pouvez pas utiliser ce produit pour bâtir ou améliorer votre crédit.
- Ce produit pourrait ne pas vous convenir si vous avez besoin d'un produit à frais modiques ou sans frais, car il pourrait être plus coûteux qu'une carte de débit ou de crédit traditionnelle sans frais.

Si vous avez des questions sur ce produit ou sur ses caractéristiques, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro ci-dessus.

CONVENTION DE CARTE PRÉPAYÉE DE DCBANK

ENCADRÉ INFORMATIF SUR LES FRAIS DE CARTE		
Type de frais	**Montant des frais d'opération**	**Détails des frais facturés**
Frais de retrait au guichet automatique	**Gratuit**	Pour les opérations au guichet automatique au Canada
Frais d'opération nationale (point de vente ou en ligne)	**Gratuit**	Au Canada (par opération)
Frais d'administration liés aux devises (à partir du 2 septembre 2025)	**Gratuit**	Nous vous facturerons les opérations en devises étrangères en monnaie canadienne si vous utilisez la Carte pour effectuer des opérations en devise étrangère Nous convertirons le montant de l'opération directement en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment où nous afficherons l'opération sur le relevé de la Carte. Lorsque l'opération est portée sur la Carte, en plus du taux de change, vous devez payer le montant de ces frais en fonction du montant de l'opération, pour chaque opération en devise étrangère.
Carte virtuelle	**Gratuit**	Vous recevrez une Carte virtuelle sans frais.
Coût de la première Carte physique (service facultatif)	**39,99 $**	Ce coût sera facturé lorsque vous demanderez votre première Carte physique.
Frais de remplacement de la Carte physique (service facultatif)	**70,00 $**	Ces frais sont facturés chaque fois que vous demandez une Carte de remplacement. Toutefois, ils sont annulés si la Carte présente un défaut qui affecte le traitement des opérations de la Carte et que vous n'êtes pas responsable de ce défaut.

TABLEAU DES LIMITES	
Limites d'approvisionnement du Portefeuille (quotidiennes, mensuelles)	Un montant maximal de **15 000 $ par jour** peut être rechargé dans le Portefeuille**, jusqu'à concurrence de 35 000 $ par mois civil**.
Préautoriser les limites de transfert (quotidiennes)	Un montant maximum de **500 $** peut être chargé **chaque jour** au moyen de virements préautorisés.
Limites des opérations aux points de vente (quotidiennes, mensuelles)	Sous réserve de la limite quotidienne maximale des opérations, un montant maximal de **35 000 $ par jour** est autorisé pour les achats de biens ou de services, **jusqu'à concurrence de 35 000 $ par mois civil**.
Limites des opérations au guichet automatique (quotidiennes, mensuelles)	Sous réserve de la limite quotidienne maximale des opérations, un montant maximal de **1 500 $ par jour** est autorisé pour les retraits en espèces de guichets automatiques, **jusqu'à concurrence de 15 000 $ par mois civil**.
Limite maximale des opérations quotidiennes (points de vente et guichets automatiques)	Malgré les limites indiquées concernant les opérations aux points de vente et aux guichets automatiques, la limite maximale pour toutes les opérations est de **35 000 $ par jour**.
Limite des virements de fonds de Carte à Carte	Un **maximum de 500 $ par jour** peut être viré entre différentes Cartes, **jusqu'à concurrence de 7 000 $ par mois civil**.
Limite des fonds disponibles	Le montant maximum de fonds disponibles dans le Portefeuille à tout moment est de **35 000 $.**

1. DÉFINITIONS

Les termes ci-dessous ont la signification suivante lorsqu'ils sont utilisés dans la présente convention :

« **application Crypto.com** » : le logiciel d'application mobile détenu par Crypto.com et publié par Foris DAX, Inc. offert en téléchargement pour Android ou Apple iOS, y compris tous les contenus et services accessibles sur son site ou par celui-ci, ainsi que les mises à jour, les mises à niveau, les suppléments, les versions et les versions de ceux-ci. Les modalités applicables à l'application Crypto.com sont accessibles à l'adresse : **https://crypto.com/document/mco_services**.

« approvisionnement » : l'approvisionnement du Portefeuille (aussi appelé « chargement » ou « rechargement ») est le processus d'ajout de fonds ou d'augmentation du solde des fonds auxquels on peut accéder au moyen d'une Carte.

« Carte » : une carte prépayée émise par DCBank, ou toute carte de remplacement, qui vous permet d'accéder aux fonds versés (ci-après, « chargés ») dans le Portefeuille et qui peut aussi vous donner accès à certains produits et services, y compris des Services de tiers. Le terme « Carte » comprend également la carte à émission instantanée temporaire qui peut vous être fournie jusqu'à ce que vous receviez une Carte permanente.

« chef d'une organisation internationale » (parfois appelé COI) : personne qui est soit i) le chef d'une organisation internationale établie par les gouvernements d'États; ou ii) le chef d'une institution établie par une organisation internationale. Une organisation internationale est une organisation créée par les gouvernements de plus d'un pays. Si une organisation a été établie au moyen d'une convention signée officiellement par les gouvernements de plus d'un pays, le chef de cette organisation est un COI. L'existence de ces organisations est reconnue par la loi dans leurs pays membres, mais elles ne sont pas considérées comme des organisations résidentes d'un pays membre.

« Code de protection de la vie privée » : le code de protection des renseignements personnels de DCBank, mis à jour au besoin.

« Convention » ou **« présente convention »** : la présente Convention du titulaire de carte prépayée conclue entre DCBank et le titulaire de carte, le Code de protection de la vie privée et toute modification, tout remplacement ou toute mise à jour de la Convention que nous pouvons effectuer au besoin.

« DCBank » : Banque de commerce numérique Digital Commerce Bank.

« étranger politiquement vulnérable » : une PEP (parfois appelée un EPV) dans un pays à l'extérieur du Canada, originaire d'un tel pays ou ayant un lien avec celui-ci.

« fonds disponibles » : montant des fonds qui ont été chargés avec succès dans le Portefeuille, jusqu'à concurrence de la limite des fonds disponibles (décrite dans le Tableau des limites), moins le montant total de : i) tous les achats (notamment les montants liés aux achats en attente ou aux opérations préautorisées); ii) toutes les retenues sur les fonds qui ont été chargés dans le Portefeuille; iii) tous les retraits d'espèces; iv) tous les frais et autres montants qui peuvent être imputés à une Carte en vertu de la Convention.

« guichet automatique » ou **« guichet »** : guichet automatique.

« NIP » : Numéro d'identification personnel.

« nous », **« notre »**, **« nos »** et **« DCBank »** : DCBank ou ses mandataires.

« opération à un point de vente (PDV) » : opération par laquelle vous accédez aux fonds disponibles pour acheter des biens ou des services chaque fois que la Carte est acceptée par un commerçant ou une entreprise.

« opération » : toute opération associée à un Portefeuille ou à une Carte, y compris, mais sans s'y limiter, toute opération effectuée à un point de vente, ainsi que le retrait d'espèces d'un guichet automatique.

« personne canadienne exposée à des risques politiques » : une personne politiquement exposée (parfois appelée PPE nationale) au Canada, originaire du Canada ou ayant un lien avec celui-ci.

« personne politiquement exposée » (parfois appelée PPE) : A) toute personne qui occupe ou a déjà occupé l'un des postes suivants dans un pays ou pour le compte de celui-ci : (1) un chef d'État ou de gouvernement, (2) un membre du conseil exécutif du gouvernement ou un membre d'une assemblée législative, (3) un sous-ministre (ou l'équivalent), (4) un ambassadeur ou un attaché ou conseiller d'ambassadeur, (5) un général militaire (ou un militaire d'un grade supérieur), (6) le président d'une société bancaire appartenant à l'État, (7) le chef d'une agence gouvernementale, (8) un juge, ou (9) le dirigeant ou le président d'un parti politique dans une législature; ou (B) un membre de la famille ayant l'un des liens de parenté suivants avec une personne décrite en A) (1) à (9) : (i) mère, (ii) père, (iii) conjoint, (iv) conjoint de fait, (v) mère ou père de l'époux ou du conjoint de fait, (vi) frère, (vii) sœur, (viii) demi-frère ou (ix) demi-sœur (dans tous les cas, peu importe la citoyenneté, le statut de résidence ou le lieu de naissance).

« Portefeuille » : le portefeuille virtuel qui est associé aux Cartes émises aux termes de la présente Convention et qui comprend la consignation des débits et des crédits relatifs aux opérations émanant d'un titulaire de carte et à toute autre opération.

« représentant du Service à la clientèle » : représentant du Service à la clientèle, disponible pour vous au numéro du Service à la clientèle indiqué à la première page de la Convention.

« services de tiers » : certains services (pouvant inclure des services de crédit, d'autres services de prêt et des programmes de fidélisation) qui peuvent vous être offerts par un autre tiers que DCBank, conformément à votre ou vos conventions avec un tel tiers, et que le tiers peut associer à la Carte ou auxquels il peut vous donner accès au moyen de la Carte.

« Site Web » : le site Web dont l'adresse figure à la première page de la présente Convention et auquel vous pouvez accéder pour obtenir des détails sur les opérations que vous avez effectuées avec votre Carte ou pour obtenir un exemplaire de cette Convention.

« transferts préautorisés » : opérations que vous avez autorisées à l'avance à l'aide de l'application Crypto.com en précisant le type de chargement à intervalles sensiblement réguliers pour transférer des dollars canadiens vers votre portefeuille et augmenter les fonds disponibles sur votre Carte.

« vous », **« votre »**, **« vos »** et **« titulaire de carte »** : le titulaire de carte et toute autre personne qui utilise la Carte.

2. ACCEPTATION DES MODALITÉS ET CONSENTEMENT À CELLES-CI

2.1 La Convention est intervenue entre vous et DCBank et elle régit l'utilisation de la Carte. Vous devez conserver un exemplaire de la présente Convention avec vos documents importants. La Convention entrera en vigueur à la première des dates suivantes : i) la date à laquelle nous émettrons une Carte en votre nom et ii) la date à laquelle une Carte en vertu des présentes sera activée ou utilisée pour la première fois.

2.2 Vous recevrez une Carte émise par DCBank. Vous devez immédiatement, et avant de l'utiliser, en signer le verso. En signant la présente Convention, en activant et en approvisionnant le Portefeuille d'un solde, en activant ou en utilisant la Carte, vous, en tant que titulaire de carte, reconnaissez i) avoir reçu et lu l'intégralité de la Convention, ii) en avoir accepté les modalités, et iii) avoir accepté les frais qui sont détaillés dans les présentes.

2.3 Vous pourriez recevoir une Carte à « émission instantanée » temporaire émise par DCBank. Par la suite, vous pourriez recevoir (à l'adresse que vous avez fournie) une Carte permanente sur laquelle figure votre nom. Une fois que vous aurez reçu et activé cette Carte, votre Carte temporaire ne sera plus active. Vous pouvez avoir plus d'une Carte permanente au besoin.

POUR ÉVITER DES PROBLÈMES LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE CARTE, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE NE PAS L'UTILISER DANS LES SITUATIONS DÉCRITES AUX PARAGRAPHES 4.3 ET 4.4 DE LA PRÉSENTE CONVENTION.

La Carte peut vous permettre d'accéder à certains produits et services fournis par d'autres tiers que DCBank, y compris les services de tiers. **DCBANK NE FOURNIT AUCUN SERVICE DE TIERS, EN PARTICULIER, SANS S'Y LIMITER, AUCUN SERVICE DE PRÊT, ET NE FACTURE AUCUNE SOMME POUR DES PRÊTS FOURNIS PAR UN TIERS.** Les modalités applicables aux services de tiers auxquels la Carte donne accès figurent dans la ou les conventions entre vous et le fournisseur de ces services de tiers et DCBank n'est en aucun cas partie à de telles conventions. La présente Convention ne concerne que la Carte, les frais payables ou déductibles par suite de l'utilisation de la Carte et toute autre question expressément décrite dans la présente Convention.

3. PROPRIÉTÉ DE LA CARTE

3.1 La Carte nous appartient et vous ne pouvez transférer ni la Carte ni le Portefeuille à quelqu'un d'autre sans notre consentement. La Carte est destinée à votre usage exclusif et vous devez vous conformer aux modalités de la présente Convention. Vous devez retourner la Carte immédiatement lorsque nous vous la demandons.

3.2 Vous êtes responsable de toutes les opérations amorcées par l'utilisation de la Carte et de toutes les pertes, comme il est indiqué à l'article 6. Si vous autorisez quelqu'un d'autre à utiliser la Carte, vous acceptez que nous puissions refuser d'autoriser toute opération amorcée par cette personne avec la Carte. Toutefois, si nous autorisons des opérations amorcées par une autre personne, nous pouvons traiter cette personne comme si vous l'aviez autorisée à utiliser la Carte et vous nous autorisez à débiter des fonds disponibles le montant de ces opérations.

4. UTILISATION DE LA CARTE

4.1 **La Carte est une carte prépayée**, ce qui signifie que le Portefeuille doit être ou avoir été approvisionné avec un certain montant de fonds avant son utilisation. **Votre Carte n'est pas une carte de crédit. Nous n'honorerons les opérations qu'à concurrence du montant des fonds disponibles.** Vous devez toujours vous assurer que vous disposez de suffisamment de fonds disponibles pour couvrir l'opération.

4.2 **Transferts préautorisés**. Vous pouvez recharger votre portefeuille en activant les transferts préautorisés au moyen de l'application Crypto.com. Nous ne sommes pas responsables si un transfert préautorisé est refusé parce que votre solde est insuffisant compte tenu du type de chargement que vous avez choisi d'utiliser pour effectuer le transfert.

4.3 Sous réserve de ce qui est stipulé au paragraphe 5.3 ci-dessous, l'opération sera probablement refusée si les fonds disponibles sur votre Carte ne sont pas suffisants pour couvrir l'opération, plus les frais et taxes connexes. Vous pouvez demander au commerçant s'il accepte une opération de paiement fractionné. Si tel est le cas, vous pourrez ainsi utiliser le montant des fonds disponibles et couvrir la différence avec un autre mode de paiement. Les commerçants ne sont pas obligés d'accepter les opérations de paiement fractionné.

4.4 Certains commerçants peuvent retenir les fonds disponibles au moyen de débits préautorisés. Cette situation peut se produire

lorsque vous louez une voiture, réservez une chambre d'hôtel ou payez l'essence à la pompe. **Vous pouvez utiliser votre Carte dans de telles situations, mais le montant des fonds disponibles sera réduit du montant de la retenue et, par conséquent, vous ne pourrez pas vous en prévaloir tant que le commerçant n'aura pas libéré la retenue**. Pour cette raison, nous vous recommandons de ne pas utiliser votre Carte dans ces situations. Vous pouvez toujours utiliser votre Carte pour payer ces services lorsque l'opération est terminée. Par exemple, vous pouvez utiliser votre Carte lorsque vous remettez la voiture de location, que vous libérez votre chambre d'hôtel ou que vous achetez de l'essence.

4.5 Les fonds chargés dans le Portefeuille : i) ne sont pas déposés auprès de DCBank; ii) n'ont pas pour effet d'établir un compte de dépôt individuel distinct; iii) ne génèrent pas d'intérêts; et iv) ne constituent pas des dépôts assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*.

4.6 Vous pouvez accéder à tous les fonds disponibles pour effectuer des opérations aux points de vente. La Carte est assortie d'un NIP et elle peut être utilisée pour accéder à tous les fonds disponibles pour retirer de l'argent aux guichets automatiques où sont affichés un ou plusieurs logos du réseau de cartes ou d'autres sigles d'acceptation figurant sur la Carte. Lorsque vous utilisez la Carte, le montant de l'achat, majoré des frais et des taxes applicables à l'opération au point de vente ou au guichet automatique, sera déduit des fonds disponibles.

4.7 Nous pouvons, à notre entière discrétion et en tout temps, restreindre votre capacité d'effectuer une opération à un guichet automatique ou modifier autrement votre autorisation d'utilisation lors d'une opération à un guichet, ce qui peut comprendre la limitation du montant de fonds que vous pouvez retirer dans le cadre de cette opération.

4.8 La Carte est valide et utilisable jusqu'à ce que les fonds disponibles soient épuisés ou jusqu'à la date d'expiration attribuée à la Carte. Nonobstant la date d'expiration attribuée à la Carte, votre droit d'utiliser les fonds disponibles chargés dans le Portefeuille n'expirera pas. Lorsque la Carte expire, vous pouvez en obtenir une autre en appelant un représentant du Service à la clientèle. Pour approvisionner le Portefeuille, vous pouvez soit vous rendre chez le commerçant chez qui vous avez reçu la Carte (le cas échéant), soit consulter le site Web pour connaître les autres options dont vous disposez.

4.9 Vous acceptez : a) de vous conformer à toutes les lois et de ne pas utiliser la Carte pour des opérations illégales, notamment l'achat de biens ou de services interdits ou non destinés aux mineurs; b) d'utiliser votre Carte seulement à des fins personnelles et non à des fins commerciales; et c) de ne pas manifester ni adopter un comportement ou un langage abusif, menaçant ou violent envers les représentants du Service à la clientèle ou d'autres membres de notre personnel.

5. FONDS DISPONIBLES SUR LE PORTEFEUILLE

5.1 Le Portefeuille peut être associé à une ou plusieurs Cartes. Vous pouvez approvisionner le Portefeuille et utiliser une Carte seulement jusqu'à concurrence des montants décrits dans le Tableau des limites ci-dessus. **Vous reconnaissez et convenez que DCBank peut, à l'occasion et à tout moment, à sa seule et entière discrétion, modifier les montants et les limites maximaux indiqués dans le Tableau des limites pendant une période donnée, avec ou sans préavis.**

5.2 Le délai avant que les fonds deviennent disponibles peut varier.

5.3 Votre Carte ne peut être utilisée que si les fonds disponibles sont suffisants pour couvrir l'opération, ainsi que les taxes et les frais connexes. Sinon, l'opération sera refusée dans la plupart des cas. Toutefois, si nous autorisons un montant dépassant la valeur des fonds disponibles, en raison d'une opération hors ligne ou pour toute autre raison, vous reconnaissez et convenez que vous êtes tenu de nous rembourser immédiatement le montant qui dépasse les fonds disponibles, peu importe la façon dont il a été déboursé. Si vous dépassez les fonds disponibles et que vous ne nous remboursez pas le montant dû, majoré des frais applicables, dans les **30 jours**, vous convenez que nous pouvons communiquer des renseignements à votre sujet et sur votre utilisation de la Carte aux agences de renseignements sur le consommateur.

5.4 Les fonds disponibles diminuent chaque fois que vous utilisez votre Carte pour effectuer une opération, ou chaque fois que des frais indiqués à l'article 7 sont déduits.

5.5 Si vous n'avez pas de fonds disponibles et que vous tentez trois opérations alors que la Carte n'a pas suffisamment de fonds disponibles, nous désactiverons la carte afin d'empêcher toute autre opération jusqu'à ce que vous ayez un solde positif de fonds disponibles.

5.6 Vous pouvez obtenir des renseignements sur les fonds disponibles en communiquant avec un représentant du Service à la clientèle au numéro indiqué à la première page de la présente Convention. Pour obtenir des détails sur les opérations que vous avez effectuées avec votre Carte ou pour obtenir un exemplaire de la Convention, vous pouvez accéder au site Web indiqué à la première page de la présente Convention. Pour accéder aux renseignements de DCBank, vous aurez besoin de votre code d'utilisateur et de votre mot de passe ou d'un autre mode d'authentification en ligne autorisé par DCBank au besoin.

5.7 Vous avez la responsabilité d'obtenir un relevé en papier de chaque opération que vous effectuez en utilisant la Carte à un point de vente ou à un guichet automatique, ainsi que de vous assurer que le relevé est exact. DCBank n'est pas tenue de vous fournir un relevé d'opérations ou un relevé périodique. Si vous détectez une erreur dans un relevé d'opérations, vous devez signaler cette erreur au commerçant ou à l'opérateur du guichet automatique. De plus, vous devez aviser un représentant du Service à la clientèle en téléphonant au numéro indiqué à la première page de la présente Convention **dans les 30 jours** suivant l'émission du reçu qui présente une erreur ou un problème, à défaut de quoi DCBank n'aura aucunement la responsabilité de vous aider à corriger la situation.

5.8 Si vous recevez par erreur de l'argent ou un crédit qui appartient à DCBank, à un commerçant ou à une autre partie, vous acceptez de rembourser DCBank à la suite de toute erreur semblable ou de permettre à DCBank de corriger cette erreur en rajustant le montant

des fonds disponibles.

6. VOTRE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES CARTES PERDUES, VOLÉES OU MAL UTILISÉES

6.1 Vous devez prendre des mesures raisonnables pour protéger la Carte et votre NIP contre la perte, le vol ou l'utilisation malveillante. Vous ne devez permettre l'utilisation de la Carte à personne d'autre qu'à un titulaire de carte. Si vous autorisez ou permettez qu'une autre personne utilise la Carte ou le NIP, vous serez responsable de toutes les opérations ainsi effectuées, de tous les frais déboursés et de toutes les pertes subies, même si l'autre personne était mineure ou qu'elle n'a pas respecté les restrictions que vous lui aviez imposées lors de son utilisation de la carte. Vous serez responsable de tous les frais déboursés se rapportant à l'utilisation non autorisée de la Carte.

6.2 Si vous perdez une Carte, quelqu'un pourrait être en mesure de l'utiliser pour accéder aux fonds disponibles. Une carte peut être utilisée sans NIP pour effectuer des achats. Vous êtes le seul responsable de la garde et du contrôle de la Carte et du maintien de la confidentialité de votre NIP. Pour protéger votre NIP :

a. ne le divulguez pas volontairement à qui que ce soit, même à des amis ou à des membres de votre famille;

b. gardez votre NIP dans un endroit distinct de celui où vous gardez la Carte;

c. ne choisissez pas un NIP à partir de renseignements facilement accessibles comme votre nom, votre date de naissance, vos numéros de téléphone, votre adresse ou votre numéro d'assurance sociale.

6.3 Vous devez aviser un représentant du Service à la clientèle par téléphone **dans les vingt-quatre (24) heures** si vous apprenez la perte, le vol ou l'utilisation malveillante de la Carte, ou si vous savez ou soupçonnez que quelqu'un d'autre connaît votre NIP.

6.4 Si quelqu'un utilise la Carte sans votre autorisation, vous n'en serez pas tenu responsable si vous avez fait tout ce qui suit :

a. vous n'avez pas contribué à l'utilisation non autorisée;

b. vous avez pris des précautions raisonnables pour protéger votre carte et votre NIP;

c. vous avez avisé le représentant du Service à la clientèle par téléphone **dans les vingt-quatre (24) heures** après avoir constaté la perte, le vol ou l'utilisation malveillante de la Carte, ou après avoir soupçonné que quelqu'un d'autre connaissait votre NIP.

Si vous ne satisfaites pas aux conditions ci-dessus, vous serez responsable de tous les frais déboursés en raison de l'utilisation non autorisée.

6.5 Vous acceptez de collaborer et d'apporter votre aide à toute enquête que nous mènerons au sujet de l'utilisation non autorisée que vous avez signalée, avant que nous envisagions de vous rembourser quelque perte que ce soit. Cette collaboration peut comprendre le dépôt d'une déclaration auprès des autorités chargées de l'application de la loi.

6.6 Le numéro de téléphone sans frais pour aviser un représentant du Service à la clientèle est indiqué à la première page de la Convention. Si vous donnez à un représentant du Service à la clientèle votre nom sur la Carte et le numéro de celle-ci, DCBank remboursera tous les fonds disponibles restants après que nous aurons traité toutes les opérations ayant été effectuées avant que nous ayons eu l'occasion d'agir sur la foi de vos renseignements. Vous devrez répondre à une question d'identification tirée de vos renseignements personnels. Une Carte de remplacement avec les fonds disponibles restants sera délivrée dans les **21 jours** après que vous aurez signalé la perte ou le vol de la Carte afin de vous assurer que toutes les opérations ont été traitées correctement.

7. FRAIS QUE NOUS FACTURONS

7.1 À compter de la date de la présente Convention, les frais de la Carte sont indiqués dans l'Encadré informatif sur les frais de carte et ils seront aussi affichés sur le site Web**.** Vous êtes informé que, lors de l'utilisation de la Carte, les opérateurs de guichets automatiques et les commerçants peuvent vous facturer des frais supplémentaires distincts pour leurs services.

7.2 Les frais payables à DCBank, ou que celle-ci peut déduire relativement à l'accès à une Carte et qui sont indiqués dans l'*Encadré informatif sur les frais de carte* peuvent être prélevés du montant des fonds disponibles.

D'autres frais peuvent être liés aux services de tiers. DCBank n'est pas tenue de déclarer ces honoraires dans la Convention ou autrement. **VOUS N'AVEZ AUCUNE OBLIGATION DE VOUS PROCURER DES SERVICES DE TIERS POUR OBTENIR UNE CARTE AUX TERMES DE LA PRÉSENTE CONVENTION ET DCBANK NE VOUS OBLIGE PAS À OBTENIR UNE CARTE POUR VOUS PROCURER DES SERVICES DE TIERS.**

Vous convenez que DCBank n'est responsable d'aucune question concernant les services de tiers. La présente Convention ne concerne que la Carte, les frais payables ou déductibles par suite de l'utilisation de la Carte et toute autre question expressément décrite dans la présente Convention.

8. MODIFICATIONS DE LA PRÉSENTE CONVENTION

8.1 Un exemplaire à jour de la Convention peut être obtenu à tout moment sur le site Web. Nous pouvons proposer de modifier l'une des modalités de la présente Convention, de manière permanente ou temporaire (notamment les frais ou les montants que vous devez payer ou les caractéristiques de la Carte) ou de remplacer la présente Convention par une autre convention, à tout moment. Si nous apportons une modification à la Convention, nous vous en informerons en vous envoyant un avis à votre dernière adresse connue au moins **30 jours à l'avance et en affichant un avis sur le site Web au moins 60 jours à l'avance**.

8.2 Nous pouvons apporter toute autre modification à la Convention afin de nous conformer aux lois ou aux règlements gouvernementaux, provinciaux ou fédéraux régissant la Carte, ou pour toute autre raison que nous jugeons appropriée, en affichant un avis sur le site Web.

8.3 Toute modification prend effet à la date indiquée dans l'avis.

8.4 Vous pouvez refuser une modification en résiliant la Convention de la manière prévue au paragraphe 10.4, sans frais, ni pénalité, ni frais d'annulation, en nous avisant dans les **trente (30) jours** suivant la date de prise d'effet de la modification.

8.5 L'utilisation de votre Carte après la date de prise d'effet de la modification signifie que vous acceptez les changements, y compris les nouveaux frais, les frais accrus, les barèmes de services ou les autres modalités. Si vous n'acceptez pas les modifications apportées à la présente Convention, vous acceptez de cesser immédiatement d'utiliser la Carte, de nous la retourner et de nous aviser que vous résiliez la présente Convention. Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées en appelant **sans frais le représentant du Service à la clientèle au numéro indiqué à la première page de la présente Convention**.

9. OPÉRATIONS EN DEVISES

9.1 La Carte est en monnaie canadienne. **À moins d'indication contraire, toutes les mentions de montants en dollars dans la Convention (sans autre description) désignent des dollars canadiens.**

9.2 Nous convertissons les opérations effectuées en devises en dollars canadiens. Si vous effectuez un achat avec la Carte dans une autre monnaie que la monnaie canadienne, vous nous autorisez à convertir le montant de cette opération en monnaie canadienne en fonction du taux facturé par le réseau de cartes (Visa ou Mastercard) le jour où nous traitons l'opération, plus des frais d'administration liés aux devises étrangères indiqués dans l'*Encadré informatif sur les frais de carte*, ci-dessus.

9.3 Nous convertissons également en dollars canadiens les crédits (p. ex. des remboursements ou des remises) qui sont libellés en devise étrangère, conformément au taux facturé par le réseau (Visa, Mastercard, Cirrus ou Plus) le jour où nous traitons le crédit et facturons des frais d'administration liés aux devises étrangères indiqués dans l'*Encadré informatif sur les frais de carte*, ci-dessus.

9.4 Il se peut que notre taux de change de remboursement ne soit pas le même que le taux en vigueur à la date à laquelle l'opération a été remboursée. La différence entre notre taux de change à l'achat et notre taux de change au remboursement signifie que le montant crédité à la Carte pour le remboursement d'une opération en devises étrangères est, dans la plupart des cas, inférieur au montant initial facturé à la Carte pour l'opération.

10. ANNULATION

10.1 Dans les autres provinces et territoires que le Québec, nous pouvons à tout moment, sans préavis, prendre une ou plusieurs des mesures suivantes :

a. annuler toute Carte du compte;

b. annuler vos droits et privilèges liés à la Carte;

c. exiger que vous nous retourniez immédiatement toutes les Cartes.

10.2 Au Québec, même si vous n'êtes pas en défaut aux termes de la Convention, nous pouvons la résilier en tout temps, en vous donnant un préavis écrit de **60 jours**.

10.3 L'annulation de la Carte et le retrait de vos droits et privilèges entraîneront les conséquences suivantes :

a. nous pourrons saisir la Carte;

b. vous ne pourrez pas utiliser la Carte;

c. vous devrez détruire la Carte;

d. vous devrez rembourser immédiatement tout montant qui dépasse les fonds disponibles, ainsi que tous les frais applicables;

e. vous pourriez être tenu de payer les frais juridiques et les dépenses que nous supporterons pour recouvrer les sommes que vous nous devez.

10.4 Vous pouvez à tout moment résilier la présente Convention et annuler toute Carte en retournant cette ou ces Cartes à DCBank ou à un autre agent ou mandataire autorisé. Malgré la résiliation de la présente Convention, vous devez remplir toutes vos obligations aux termes de celle-ci et vous demeurez responsable de toute utilisation de la Carte même après son annulation ou son expiration.

11. À PROPOS DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

11.1 Les renseignements personnels sont des renseignements qui vous identifient en tant que personne. Cela comprend non seulement vos nom et adresse, votre âge et votre sexe, mais aussi vos données financières personnelles, vos numéros d'identification, y compris votre numéro d'assurance sociale, vos références personnelles et vos dossiers d'emploi.

11.2 Pendant la procédure d'émission de votre Carte, nous recueillerons et utiliserons vos renseignements personnels pour confirmer votre identité, obtenir un rapport de solvabilité, vous fournir les services de Carte, vous donner des notifications et communiquer avec vous par téléphone ou par écrit. Nous pouvons également utiliser vos renseignements personnels pour effectuer un signalement auprès de tout organisme ou toute agence gouvernementale, d'une agence d'évaluation du crédit ou d'une agence de recouvrement tierce, ainsi que pour recouvrer tout montant que vous nous devez.

11.3 Sous réserve des exigences de la loi et des objectifs de la présente Convention, nous protégeons la confidentialité de vos renseignements personnels et nous ne les communiquons pas sans votre consentement. Vous pouvez retirer votre consentement à cette utilisation en tout temps en nous avisant par écrit. Si vous refusez de consentir à ce que nous utilisions vos renseignements et que, par conséquent, nous ne pouvons plus vous fournir de services, vous devez retourner la Carte à DCBank. La Carte sera annulée et le solde des fonds disponibles vous sera remis sous réserve des exigences de la présente Convention.

11.4 Les appels téléphoniques à un représentant du Service à la clientèle peuvent être surveillés ou enregistrés à des fins de qualité.

11.5 Nous nous engageons à respecter la confidentialité de vos renseignements et nous ne recueillerons pas, ni n'utiliserons, ni ne communiquerons vos renseignements d'une manière non conforme au Code de protection de la vie privée accessible à l'adresse **www.dcbank.ca.**

12. PERSONNE EXPOSÉE POLITIQUEMENT

12.1 En signant la présente Convention, vous attestez à DCBank que vous n'êtes pas un étranger politiquement vulnérable, ni un Canadien politiquement vulnérable, ni un dirigeant d'une organisation internationale et que vous demandez une Carte pour votre propre compte et non pour celui d'une autre personne.

13. COMMUNICATIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

13.1 Si votre consentement est requis par le droit applicable et que vous nous donnez votre consentement, nous pouvons fournir tout renseignement lié à la Carte par voie électronique, notamment par Internet, au moyen des services bancaires en ligne, de services bancaires mobiles ou à toute adresse de courriel que vous avez fournie à cette fin.

13.2 Si vous nous avez fourni une adresse de courriel ou un numéro de téléphone cellulaire capable de recevoir des messages texte (SMS), vous convenez ainsi que nous pouvons vous envoyer des messages par messagerie texte (SMS). Les renseignements envoyés par messagerie texte (SMS) peuvent contenir des renseignements personnels et vous avez la responsabilité de vous assurer que les numéros que vous avez fournis sont sécurisés et sous votre contrôle. Si vous souhaitez interrompre la messagerie électronique ou la messagerie texte (SMS), vous pouvez le faire en nous téléphonant au numéro indiqué à la première page de la présente Convention. Si les adresses de courriel ou les numéros de téléphone cellulaire que vous nous avez fournis ne sont pas valides ou cessent de l'être, ou si les messages sont renvoyés à l'expéditeur en indiquant que le compte de courriel ou de téléphone visé n'est pas en mesure de recevoir des messages, nous ne sommes aucunement tenus d'essayer de communiquer avec vous par d'autres moyens pour obtenir une adresse de courriel ou un numéro de cellulaire valide et fonctionnel. Tous les frais que vous devrez débourser en raison de la réception de courriels ou de messages texte (SMS) sont à votre charge.

13.3 À des fins juridiques, les documents que vous recevez par voie électronique sont considérés comme des documents « écrits » ayant été signés ou délivrés par DCBank. Nous pouvons nous fier à tout document authentifié électroniquement que nous recevons de vous ou qui semble avoir été envoyé par vous et nous pouvons le traiter comme un document dûment signé et contraignant à votre égard.

14. SI VOUS ÉPROUVEZ UN PROBLÈME AVEC UNE CARTE

14.1 Vous convenez que nous ne serons pas responsables envers vous des pertes, des préjudices ou des frais attribuables à l'un ou plusieurs des facteurs suivants :

a. le manque de clarté de n'importe laquelle de vos instructions;

b. tout défaut de votre part de fournir des renseignements exacts;

c. tout défaut causé par un événement hors de notre contrôle raisonnable, notamment une défaillance, une erreur, un dysfonctionnement ou des problèmes techniques liés aux systèmes ou à l'équipement;

d. toute défaillance du système ou tout conflit de travail;

e. tout guichet automatique qui refuse la Carte ou qui est incapable de l'accepter;

f. tout problème que vous avez avec un commerçant, notamment son refus d'accepter notre Carte ou de fournir un bien ou un produit;

g. tout problème, toute panne ou toute autre question liée à n'importe quel Service de tiers;

h. le manque d'adéquation ou de qualité de biens ou services achetés chez des détaillants en utilisant la Carte;

i. le défaut d'un guichet automatique de distribuer des fonds;

j. notre adoption d'une mesure exigée par un gouvernement en vertu d'une loi fédérale ou provinciale ou de l'ordonnance d'un tribunal;

k. tout ce qui est expressément exclu ou limité ailleurs dans la présente Convention;

l. toute contravention ou violation de la présente Convention de votre part.

14.2 Sauf au Québec, nous ne serons responsables d'aucune réclamation, notamment de recours pour blessures corporelles, décès, dommages matériels ou pertes économiques, quelle qu'en soit la cause, résultant de l'utilisation de la Carte, de notre négligence, de la rupture d'un contrat ou de tout autre délit ou recours en common law, en *equity* ou en vertu de la législation applicable.

14.3 Vous convenez que notre responsabilité globale envers vous à l'égard de tous les recours résultant de la présente Convention, ou concernant une Carte, se limite aux frais de carte déboursés au cours de la période de douze (12) mois précédente.

14.4 Sauf dans le cas où le titulaire de carte est un résident du Québec et y a domicile, à l'égard d'une action ou d'un recours lié, directement ou indirectement, à une plainte ou à une enquête, vous convenez que la jonction ou la réunion d'une procédure avec la ou les procédures d'une autre personne n'est pas permise et que non seulement vous ne demanderez pas une telle jonction ou réunion, mais vous la contesterez. De plus, vous acceptez de ne pas intenter d'action collective ni d'y participer, que ce soit à titre de représentant ou de membre d'un demandeur, si l'action collective concerne directement ou indirectement une plainte ou une enquête découlant de la présente Convention ou s'y rapportant.

14.5 Il est possible que les renseignements transmis par Internet ne soient pas entièrement sécurisés ou que l'Internet ou des systèmes connexes en ligne ne fonctionnent pas de manière continue. En conséquence, nous ne sommes responsables d'aucune perte et d'aucun préjudice que vous pourriez subir si un tiers obtient l'accès à vos renseignements confidentiels transmis par Internet ou si vous êtes temporairement incapable d'accéder aux renseignements relatifs à vos fonds disponibles.

15. SI VOUS DÉSIREZ FORMULER UNE PLAINTE

Si vous avez une plainte ou une question à formuler concernant un aspect quelconque d'une Carte, notamment l'approvisionnement du Portefeuille ou les fonds disponibles, **veuillez appeler sans frais un représentant du Service à la clientèle au numéro indiqué à la première page de la présente Convention**. **Vous pouvez également appeler un représentant du Service à la clientèle de DCBank au numéro indiqué à la première page de la présente Convention.**

Si vous avez une plainte à formuler, nous vous encourageons à nous en faire part et à nous donner l'occasion de régler le problème. Un exemplaire de la procédure de règlement des plaintes et des différends de DCBank est accessible sur son site Web et peut être consulté directement ici : https://www.dcbank.ca/legal/resolving-complaints/. Nous ferons de notre mieux pour régler votre plainte ou votre demande.

Toutes les banques doivent respecter diverses lois fédérales sur la protection des consommateurs qui vous protègent. L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (« **ACFC** ») surveille toutes les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral pour s'assurer qu'elles se conforment aux lois fédérales sur la protection des consommateurs. L'ACFC ne règle pas les plaintes des clients, mais détermine si nous nous conformons à la loi. Si vous avez une plainte concernant une violation potentielle des lois fédérales sur la protection des consommateurs, vous pouvez communiquer avec nous ou avec l'**ACFC** par courrier à l'adresse suivante : **6e étage, Édifice Enterprise, 427, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1R 1B9**, par téléphone au 1-866-461-3222 pour un service en anglais ou 1-866-461-2232 pour un service en français, ou en ligne au www.fcac-acfc.gc.ca.

16. AUTRES MODALITÉS

16.1 Intégralité de la Convention

Cette Convention énonce l'intégralité de l'entente conclue entre les parties relativement aux services fournis par DCBank pour l'utilisation de la Carte. Elle remplace toutes les ententes et les accords antérieurs conclus entre les parties au sujet de la Carte.

16.2 Divisibilité

Si une clause de la présente Convention est jugée illégale ou non exécutoire par un tribunal, toutes les autres clauses demeureront en vigueur.

16.3 Cession

La Carte, le Portefeuille et vos obligations en vertu de la présente Convention ne peuvent pas être cédés. Nous pouvons transférer nos droits en vertu de la présente Convention.

16.4 Droit applicable

La présente Convention est régie par les lois de l'Alberta et par les lois applicables du Canada. Les parties se soumettent à la compétence exclusive des tribunaux de l'Alberta en ce qui concerne tout différend résultant de la présente Convention.

– Fin des modalités –